

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE MEDICAL KONAN »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN, ABOBO, ANADOR,
QUARTIER ANANERAIE, NON LOIN DU COLLEGE ANADOR,
Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 14 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL KONAN »

Objet : Consultations médicales, Analyses médicales, Diagnostics, Traitements médicaux, Imageries médicales, Import -Export. Par ailleurs, pour réalisation de son objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN, ABOBO, ANADOR, QUARTIER ANANERAIE, NON LOIN DU COLLEGE ANADOR, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M KONAN KONAN CYRILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04005 du 05/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28043/GTCA/RC/2023 du 05/04/2023

